



Cadre réservé à l'administration
Amendement n°

VOEU

**Déposé par les groupes : LES ÉCOLOGISTES ;
SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE & DEMOCRATE ;
INSOUMIS & COMMUNISTES
PRG - LE CENTRE GAUCHE**

Présenté par Benjamin JOYEUX

**CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
SESSION DES 21 & 22 MARS 2024**

Cessez le feu immédiat à Gaza : un devoir d'humanité

Le 19 octobre 2023, l'assemblée plénière du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes adoptait une délibération de soutien et de solidarité avec Israël et le peuple israélien, quelques jours seulement après les atroces attaques terroristes du Hamas.

Cette légitime réaction était assortie d'une préoccupation quant à la suite de cette explosion de violence, aux voies à emprunter pour imparablement construire un cessez-le-feu et une solution de paix durable.

Cette préoccupation, avec des expressions diverses dans notre hémicycle, s'est exprimée par la voix même du Président en ces termes : « [...] Il y aura toutes les réflexions que nous aurons à enclencher. [...] Il y aura potentiellement aussi des actes de coopération sur lesquels nous devons travailler. Il y a ce que l'on espère tous, c'est que ce cycle de violence ne s'enchaîne pas de façon dramatique... Je vous propose qu'il puisse y avoir un travail qui soit posé ...et que l'on puisse y revenir sur un vœu à la prochaine session de l'Assemblée par exemple. »

Cinq mois après, le dramatique est atteint. Au 13 mars, selon l'ONU, 31 272 personnes sont mortes sous les bombes, dans la bande de Gaza et la Cisjordanie, dont 5 350 enfants et au moins 3 350 femmes. 70 000 blessés. Des centaines de milliers de personnes sont déplacés dans le pire dénuement à Rafah, sans solution, sans nourriture et accès à l'eau, préfigurant une famine de masse. Et Il demeure des dizaines d'otages à sauver.

Notre engagement doit être à la hauteur de cette urgence.

Le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, réuni en assemblée plénière le 22 mars 2024, se prononce pour qu'un cessez-le-feu humanitaire soit obtenu dans les plus brefs délais, et qu'à la suite soit explorée, avec toutes les volontés disponibles et sous l'égide de l'ONU, une solution pérenne garantissant la paix et les droits fondamentaux des peuples palestiniens et israéliens.

À cette fin, le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes interpelle le Gouvernement pour qu'il pèse de tout son poids, y compris en envisageant des sanctions économiques et diplomatiques, pour parvenir à ces objectifs de pleine humanité.